

**Le 6 février 2017**

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le sixième jour de février 2017 à 19h30 sous la présidence du maire suppléant Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Six personnes sont présentes dans la salle.

Le maire suppléant ouvre la séance à 19h30

**18-17 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

**19-17 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 9 janvier 2017**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 9 janvier 2017 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

**20-17 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 janvier 2017**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 janvier 2017 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

La première période de questions est ouverte à 19h34.

**21-17 Appui à la résolution 16-11-326 de la municipalité de Saint-Armand – Nom officiel de "Nigger Rock"**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Roger Santerre

et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge appuie tous les points de la résolution 16-11-326 de la municipalité de Saint-Armand – Nom officiel de "Nigger Rock" adoptée le 7 novembre 2016.

**\*ADOPTÉ\***

**22-17 Autorisation pour la journée cycliste REDPATH du Lac Champlain (CCLACC)**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu :

- d'autoriser le Circuit Cycliste du Lac Champlain CCLACC à tenir une partie de leur activité : Journée Cycliste REDPATH du Lac Champlain sur les routes de la municipalité selon les documents joints à la demande. Cette activité se tiendra le 10 juin 2017.
- De demander à l'organisation le CCLACC d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec;

**\*ADOPTÉ \***

**23-17 Appui au Regroupement pour un Québec en santé**

**Attendu qu'**il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

**Attendu que** le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

**Attendu que** la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

**Attendu que** le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

**Il est proposé par** France Boulet, **appuyé** par Claudia Morlot et **résolu** :

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
  - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

**\*ADOPTÉ\***

#### **24-17 Bureau de poste à Notre-Dame-de-Stanbridge**

**Considérant** le projet d'aménagement de l'édifice municipal G.H.Dupuis au 711 rue Gauvin où l'emplacement d'un bureau de poste est prévu;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu que le Conseil municipal manifeste sa volonté de fournir un local pour l'usage du bureau poste au plus tard en juillet 2018, le tout tel que demandé par la maitre de poste actuelle.

**\*ADOPTÉ \***

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

#### **25-17 Comptes à payer**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (décembre 2016) payé	151,47
Cotisations employeur provinciales (décembre 2016) payé	1 272,06
Élus	2 120,71
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	5 641,99
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) aide en voirie et préposé à l'entretien,	3 421,88
Tim Bruenggel (remplacement lunettes brisées lors de l'incendie du 31/01/2017	549,00
Benoit Martin (km formation pompier )	32,00
Réjean Lemaire (fournitures de bureau)	51,43
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles )	3 153,16
Régie intermunicipale (enfouissement 13 690 kg )	1 009,50
Sani-Éco (recyclage 4 720 kg) 2016	182,59
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public 2016 ) payé	270,40
Télébec (caserne) payé	238,67
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Marché Gendreau (essence voirie et SSI, crème à café, sel à déglacer)	311,98
Petite caisse (timbres, café, km )	46,68

Poste Canada (Ami de janvier)	37,77
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 3 <sup>e</sup> vers. de 5)	20 153,39
Transport Hanigan (72 fusées routières pour service incendie)	372,52
Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 1/2) 2016	143,72
Yvon Landry (réparation polisseuse- aide transport tables pique-nique 2016)	73,75
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 634,61 litres, caserne)	585,02
Hébergement Web Canada (hébergement site Web pour 3 années)	329,06
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Rona Lesvesque (batteries, sel à glace, matériel électrique, couteau)	179,33
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection, réparations cylindres)	847,37
Aréo Feu Ité (connecteur)	69,24
Papeterie coupal étiquettes, dateur )	52,41
Orizon Mobile ( batteries pour radios SSI)	136,25
Garage Laverdière (changement chauffe moteur PP2)	175,74
Pièces d'Auto Bedford (lumière pour véhicule 1261 SSI )	12,90
Fernand Tougas (entretien véhicules SSI)	100,00
Distribution d'eau RCI (nettoyage refroidisseurs 4 fois)	105,54
Biovet inc. ( analyse d'eau potable )	20,98
Association des Directeurs Municipaux du Québec ( cotisations 2017 )	511,64
Fédération Québécoise de Municipalités ( frais Dicom, ) 2016	25,22
Association des chefs en sécurité incendie ( abonnement 2017)	287,44
Groupe Ultima (ajustement assurance nouveau tracteur de voirie)	104,00
Formules d'affaires CCL ( formulaires comptes de taxes)	215,26
Restaurant Chez Pépé (repas pompiers incendie 7 janvier)	97,42
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	797,97
Coopérative Informatique municipale CIM (soutien technique -mises à jour annuelles)	2 953,65

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2016 et au budget 2017.

**\*ADOPTÉ\***

**26-17 Adoption du règlement 411-17 concernant la rémunération des élus pour l'année 2017**

ATTENDU la Loi sur le traitement des élus municipaux L.R.Q. ch. T-11.001;

ATTENDU qu'un avis de motion fut donné le 5 décembre 2016 à cet effet;

ATTENDU que l'avis public de 21 jours a été donné selon la Loi;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par France Boulet

ET RÉSOLU que le conseil municipal par le présent règlement statue et ordonne ce qui suit :

- Conformément à l'article 19 de la Loi, tout membre du conseil d'une municipalité reçoit, en plus de toute rémunération, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération.  
Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste que le membre ne se fait pas rembourser.
- La rémunération actuelle des membres du conseil et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute est, en vertu du règlement 396-16, la suivante :  
-la rémunération de base du maire de 7 271.62 \$ et l'allocation de dépenses 3 635.81\$.  
-la rémunération de chaque conseiller de 2 423.50 \$ et l'allocation de dépenses de 1 211.75\$.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la rémunération et l'allocation du maire et de chaque conseiller restent identiques à celles de 2016
- Le versement de la rémunération et de l'allocation de dépenses indiquées dans le présent règlement sera effectué  
- à chaque mois pour le maire et 4 conseillers,  
- 2 fois par an pour les 2 autres conseillers.
- Le présent règlement remplace le règlement numéro 396-16 à toutes fins que de droit;
- Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**27-17 Nouveau pompier pour le service de sécurité incendie**

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu d'embaucher M. Mathieu Tétreault comme pompier au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge. L'embauche sera définitive après une période de probation de six mois. La formation ne débutera qu'après cette période et une entente devra être signée.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**28-17 Nouveau cadet pour le service de sécurité incendie**

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu d'embaucher M. Nicolas Larose comme cadet au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge, le tout tel que défini dans le document présenté aux membres du Conseil.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**29-17 Achats pour le service de sécurité incendie**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par France Boulet

et résolu d'autoriser l'achat de :

- D'un habit de combat pour une dépense d'environ 2 700\$ plus les taxes applicables ;
- D'un coussin de levage pour une dépense d'environ 5 400\$ dont la moitié sera payée par l'Association des pompiers volontaires;
- De la formation Trauma 2 pour 6 pompiers;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**30-17 Achat pour le service de voirie**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'autoriser l'achat de pesées à installer sur la souffleuse, le budget alloué à cette dépense serait de 312 \$ plus les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**31-17 Travaux au poste de pompage des eaux usées , PP2 Rang St-Henri**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'accepter l'offre de Roberts Itée (Granby) pour enlever le déflecteur surdimensionné dans le poste de pompage PP2. L'offre est de 1 500\$ plus les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**32-17 Adhésion à la coopérative d'informatique municipale (CIM)**

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

**ATTENDU QUE** la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDIA MORLOT**

**APPUYÉ PAR CAROLE DANSEREAU**

**ET RÉSOLU:**

**QUE** la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

**QUE** la Municipalité de Notre-Dame de souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

**QUE** Béatrice Travers, directrice générale soit autorisée à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

**QUE** Mme Ginette Simard Gendreau, mairesse ou en son absence le maire suppléant, agisse à titre de représentante de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**33-17 Adhésion au Réseau des bibliothèques publiques du Québec-Région Montérégie**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a le projet de réaménager sa bibliothèque municipale dans le nouvel édifice communautaire/municipal G.H. Dupuis;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau des bibliothèques publiques du Québec propose une offre culturelle très diversifiée qui correspond bien à la vocation de cette nouvelle bibliothèque municipale et aux réalités de l'ère du numérique;

**CONSIDÉRANT** que le Centre Régional de services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie (CRSBP Montérégie) représente ce Réseau pour notre région;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu

- Que la municipalité adhère au Réseau des bibliothèques publiques du Québec et manifeste son intention de signer une entente avec le Centre Régional de services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie, le tout tel que discuté lors de la rencontre avec la directrice du CRSBP Montérégie;
- Que le Conseil municipal autorise le paiement de 50% de la contribution annuelle à la signature de cette entente;
- De mandater la directrice générale pour compléter cette démarche et pour signer tous les documents relatifs à cette adhésion;

Le vote est demandé et se traduit par 5 voix en faveur de cette proposition.

**\*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\***

**34-17 Achat de 5 ilots pour la récupération des ordures et du recyclage dans les espaces municipaux**

**Considérant** que notre demande d'aide financière au Programme de récupération hors foyer géré par Éco Entreprise Québec ÉEQ a été acceptée;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'accepter la proposition 1600008980 de Mobilier Public.com pour l'achat de 5 ilots combinés ordures et recyclage pour un montant de cinq mille dollars plus les taxes applicables. Ces ilots seront installés dans les parcs municipaux.

**\*ADOPTÉ \***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**35-17 Activités municipales-Fête de la pêche- Hommage aux bénévoles et accueil des nouveaux arrivants**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu d'autoriser les dépenses pour :

- la fête de la pêche qui se tiendra le samedi 3 juin 2017. Le budget maximum est de trois cent vingt-cinq (325) dollars **2017**
- pour l'hommage aux bénévoles et l'accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra le vendredi 28 avril 2017. Le budget maximum est de mille cinq cents (1 500) dollars.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

La deuxième période de questions est ouverte à 20h55.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h15.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault,  
Maire suppléant

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière